

Hommage à Jean-Claude Malépart

que j'ai reçus, le taux d'occupation global de VIA s'établit à 93,8 p. 100, et celui de la plupart des liaisons, à 98 p. 100.

Compte tenu de ces données, comment le ministre des Transports peut-il justifier la suppression du train Le Canadien du réseau de VIA?

• (1500)

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, les statistiques qui sont fournies par mon collègue de l'autre côté de la Chambre, je ne les conteste pas, elles devraient être vérifiées cependant. Mais elles sont prises sur deux, trois, quatre semaines ou deux ou trois mois.

Monsieur le Président, les décisions concernant VIA Rail ont été prises, ce sont des statistiques référant à des années précédentes. On a prouvé, je pense, hors de tout doute, que depuis huit ans en particulier, on avait diminué de 20 p. 100 dans l'ensemble du pays relativement à l'utilisation du service. La décision a été prise également en fonction d'un intérêt national, en fonction également des sommes disponibles pour l'ensemble des transports. Encore une fois, on peut vérifier les statistiques qui existent.

C'est très évident que Transport Canada et moi-même ne prendrons pas de décision basée sur des statistiques qui sont prises sur deux ou trois semaines ou deux ou trois mois. C'est très clair.

[Traduction]

M. Nault: Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Beaucoup de Canadiens voulant voyager à bord du train Le Canadien ont dû changer leurs plans parce que le train affichait complet. Les statistiques, comme l'a souligné le ministre, peuvent dire bien des choses. J'ai demandé à VIA des statistiques sur le nombre de clients refusés et on m'a dit que la société ne tenait pas ce genre de statistiques. Cependant, d'après ce que j'ai entendu dire, beaucoup de personnes n'ont pas réussi à obtenir de place dans les trains.

Devant cette situation, le ministre reviendra-t-il sur sa décision d'éliminer le train Le Canadien maintenant qu'il existe des statistiques à jour? Examinera-t-il la possibilité de tenir des statistiques pendant les cinq prochaines années, lorsque le nombre de trains aura été réduit de moitié, sur le nombre de clients refusés à certaines périodes de l'année, lorsque les trains sont remplis à capacité? Le nombre de clients refusés est important dans le débat sur VIA Rail et son utilité au Canada.

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, j'aimerais comprendre le raisonnement du député, mais je

n'y arrive pas. Lorsque les trains sont pleins, nous réalisons habituellement un profit. Nous devons payer 1,5 million de dollars par jour pour couvrir le déficit de VIA Rail. Nous devons injecter toujours plus de fonds et le train Le Canadien, comme tous les autres trains du Canada, n'est jamais rempli à plus de mi-capacité et ne réussit pas à couvrir 30 ou 35 p. 100 des frais de son exploitation.

Je répète ce que nous disons depuis environ deux mois. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'injecter un milliard de dollars dans un système dont les Canadiens ne se servent pas. Si nous devons refuser des clients, nous ferions des profits, mais ce n'est pas le cas.

* * *

[Français]

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE MALÉPART

M. le Président: Les députés savent déjà que nous avons perdu un collègue et un ami en la personne de Jean-Claude Malépart. Je demande maintenant à certains de ses collègues de lui rendre hommage. Le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Turner) a la parole.

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le Seigneur vient de rappeler à lui un de ses fils les plus fidèles, fidèle aux valeurs de foi, de charité et d'honnêteté.

Seule une maladie aussi impitoyable que le cancer a pu venir à bout de Jean-Claude Malépart, un colosse, un géant de courage, de générosité, de volonté et de persévérance.

[Traduction]

Jean-Claude avait le plus grand coeur du Parlement. Il était, à sa façon, la conscience de la Chambre des communes. Il avait une éloquence naturelle, une présence imposante; il a toujours été un homme du peuple, l'ami des solitaires, le champion des faibles et la voix des pauvres. Il a été, parmi ceux de sa génération, le plus grand défenseur des personnes âgées de notre pays.

[Français]

Pourtant, rien dans son enfance ne semblait le destiner à un rôle aussi important dans notre société. Orphelin de mère quelques jours après sa naissance, en deuil de son père à 12 ans, il a quitté l'école prématurément pour travailler à l'usine afin d'aider à subvenir aux besoins de sa famille.

C'est là que ses patrons ont décelé chez Jean-Claude des dons bien spéciaux pour aider ses concitoyens à s'organiser et les motiver à concrétiser leurs projets. Ses employeurs ont donc décidé de le libérer temporaire-